"Infos... Mairie"

N° 09 – 05/2022



3 Rue de la Vierge 2 03 84 20 40 84

Courriel: contact@mairiehautduthem·fr

Site Internet: hautduthemchateaulambert.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 11h30 Les lundis, mardis & vendredis de 13h30 à 16h30 sur rendez – vous







Le Mot de Madame Le Maire

Après la crise sanitaire, la guerre en Ukraine préoccupe et inquiète chacun d'entre nous. Ce conflit entraine de nombreuses difficultés, hausse des carburants, pénurie de produits de base et nous devons nous adapter à la situation.

Par solidarité et soutien au peuple ukrainien, vous avez été nombreux à déposer divers colis ou proposer des gites pour accueillir des réfugiés.

Merci pour votre générosité avec l'espoir d'une paix prochaine.

Le retour des beaux jours, à chaque fois nous émerveille, la nature se réveille et nous offre beaucoup d'émotions devant tant de renouveau.

Bientôt « le petit coin de biodiversité » animé par Marie-Hélène, que je remercie pour son investissement, occupera une partie du quai. Les citoyens en herbe s'activent environ une fois par mois pour rendre leur futur en espace de vies.

Améliorons notre environnement, prenons soin de la nature...

Elle nous le rend bien!

Joyeux Printemps

Sylviane VALDENAIRE

La vie au Village

* La Boulangerie:

Sébastien et Virginie ont exploité la boulangerie du village durant 22 ans. Ils ont décidé d'arrêter leur activité pour d'autres horizons.

Virginie, malgré les nombreuses tournées, son rôle auprès de Sébastien et de ses enfants, a participé à la vie communale en tant que conseillère municipale de 2008 à 2014. Nous les remercions pour toutes ces années passées parmi nous et leur souhaitons la réussite pour leur futur projet.

2

Après un mois de fermeture pour cause de travaux de rénovation et installation de nouveaux équipements, nous aurons le plaisir d'accueillir Gaëtan et Laetitia.

A cette occasion, une inauguration aura lieu le 29 mai 2022 à la boulangerie, suivie d'une présentation et dégustation au foyer rural.

Venez nombreux!



La Coquille Verte:



Envie de légumes frais, poules, poussins, œufs du jour, champignons etc... Joanna vous propose un marché bio à deux pas de chez vous.

N'hésitez pas à lui rendre visite!

* Fête des Mères:

S'agissant d'un long week-end, le foyer étant réservé et malgré les 4 naissances enregistrées depuis la fête des mères 2021 et 2022, cette fête est reportée à l'année prochaine. Merci de votre compréhension.

Bonne fête à toutes les mamans.



* Ecouter-Voir:

Le 14 juin 2022, dans le cadre de la France Services, un bus sera présent sur le parking de la mairie pour un diagnostic gratuit d'audition et de vue.

Profitez de cette opportunité pour prendre rendez-vous.







L'UNITÉ MOBILE, PARTOUT EN HAUTE-SAÔNE!



*bilan à but non médical

* Recensement des jeunes Haut du Them-Château Lambert



Infos des Adjoints

Nous avons accueilli ce 25 mars 2022 au Château Lambert, M. Yves KRATTINGER, Président du Conseil départemental, et M. Laurent SEGUIN, Président du PNRBV, afin de remettre au Musée départemental de la Montagne du Château Lambert la marque « Valeurs Parc Naturel Régional ».

Le musée est le premier site de découverte du territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV)

C'est aussi l'accueil d'un large public qui s'intéresse à la valorisation des patrimoines culturels du Parc, l'agriculture en montagne, la forêt, le bois, les mines etc.



Tout autre chose:

Après de longues années de service, le véhicule de la commune montre des signes de fatigue, il arrive aujourd'hui à un point de non-retour.

C'est pour cela que nous avons décidé de le remplacer par un neuf qui arrivera en deuxième partie d'année.

Nous avons porté notre attention sur la motorisation. Après avoir réfléchi à l'électrique, qui conviendrait à notre utilisation, nous avons finalement opté pour un moteur essence au vu du peu de kilomètres réalisés chaque année.

Ludovic VERBAERE

VOIRIE & SIGNALISATION & FORÊT

⇒ VOIRIE:

Le printemps est de retour, l'hiver ne fût pas trop rigoureux. Malgré tout, le passage des chasse-neiges a, comme d'habitude, abimé quelque peu nos routes. Des trous ont été rebouchés par les employés, des fossés remis en état et des « rustines » sont prévues.

Le programme 2022 est voté, les travaux auront lieu cet été suivant la disponibilité des entreprises !

⇒ SIGNALISATION:

Une nouvelle campagne de pose de panneaux de direction, de lieu-dit et des numéros de maison se prépare. Les demandes de prix sont en



cours, les derniers numéros de maison sont toujours disponibles à la Mairie, vous pouvez les récupérer muni de votre lettre, aux heures d'ouverture.

⇒ FORÊTS!

Le programme des travaux d'entretien de la forêt et les coupes de bois pour cette année est défini et voté. Malheureusement, notre forêt souffre toujours des maladies et du manque d'eau, les volumes de bois vert ne sont pas très importants et, de ce fait, les recettes non plus!





Encore un petit rappel : dans nos forêts, des parties de route, des chemins et des fossés sont détériorés par le passage des engins de débardage ou de transport du bois. Nous attendons des entreprises concernées une remise en état, aussitôt le travail terminé. De même, le dépôt des grumes ou de bois sur les places, le bord des routes ou les parkings, doit faire l'objet de demande à la Mairie. Les

écorces, branches ou restes de bois doivent impérativement être enlevés. Merci pour votre civisme afin que nos forêts, qui souffrent depuis plusieurs années, restent tout de même propres et en bon état.

Claude LAMBOLEY

FLEURISSEMENT 2022

Concours départemental des Villes et Villages Fleuris:

Cette année encore, nous sommes inscrits à ce concours.

Il n'y aura pas de thème particulier, vu que l'on s'occupe déjà d'aménager le quai avec son coin de Biodiversité avec l'aide de la Maison de la Nature. Un grand merci à Marie-Hélène pour son investissement avec les enfants et parents qui d'ailleurs sont très nombreux à participer à ce projet.



D'ailleurs vous devriez retrouver le fameux terrain de boules, la chenille, hôtel à insectes, tipis etc. Des tables seront aussi installées. Des arbres fruitiers viendront s'ajouter cet automne (pommiers, poiriers) pour agrémenter celui-ci.

Concernant le massif de la vierge il va subir des transformations, donc ne soyez pas surpris qu'il n'y ait pas de fleurs cet été. Attendons l'entreprise de

terrassement...

Nous recherchons toujours des personnes pour nous aider à arroser les jardinières et les massifs (lundi, mercredi et vendredi).

C'est surtout pour conduire la voiture de la commune avec la remorque.

Une autre personne s'occupera de les arroser. N'hésitez pas à appeler la mairie si ça vous intéresse.

Je compte sur vous pour embellir vos fenêtres, balcons jardins et terrasses. Bonnes plantations et bon fleurissement à toutes et à tous!

Fleurissement du village:

Mise en place des jardinières



Avant

Après

Prenez soin de vous !

Jean Michel GENEY

Un coin de nature à partager

Notre projet avance... Depuis février, une douzaine d'enfants, de 3 à 12 ans ont remonté leurs manches pour aménager l'ancien quai de gare.

En février, saison du nourrissage des oiseaux, nous avons construit des mangeoires, que les enfants ont emportés chez eux, mais qui ont été aussi fixées dans le village.

En mars, réveil du printemps, nous avons fabriqué des nids à hirondelles pour les installer sur le foyer rural et déterminer les deux espèces présentes dans notre village : l'hirondelle rustique et l'hirondelle des cheminées.

En avril, saison des semis, nous avons semé des fleurs pour diversifier les espèces de la prairie. Celle-ci ne sera plus fauchée qu'une fois par an.

En mai, temps du bricolage et du jardinage, nous avons sorti visseuses et marteaux pour construire les carrés de notre « JARDIN DES SIMPLES ».



Ce samedi 21 mai, nous repiquerons près de 36 espèces différentes de plantes aromatiques, condimentaires et tinctoriales, mises à disposition de tous.

Nous avançons doucement mais dans la joie et la bonne humeur, pour le plus grand plaisir des enfants, qui s'investissent beaucoup. Il nous reste encore du travail et de belles journées à partager.

J'aimerais remercier Mme le Maire, tous les parents, adjoints et les employés communaux qui donnent du temps pour que ce projet se concrétise.

Un grand merci à M. Maurice qui nous a donné, gracieusement, le bois pour nos carrés de jardin!

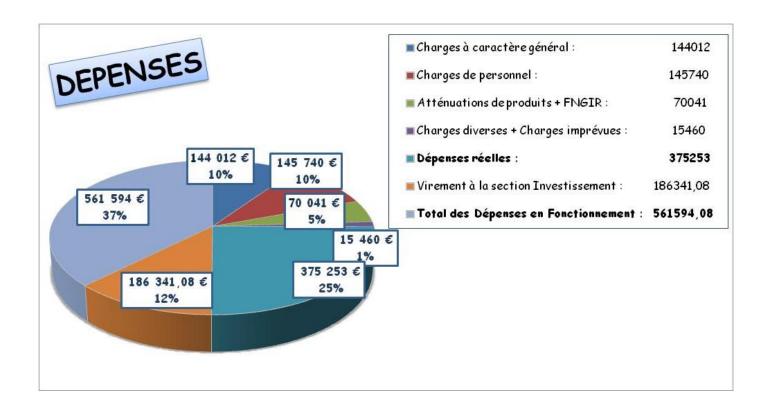


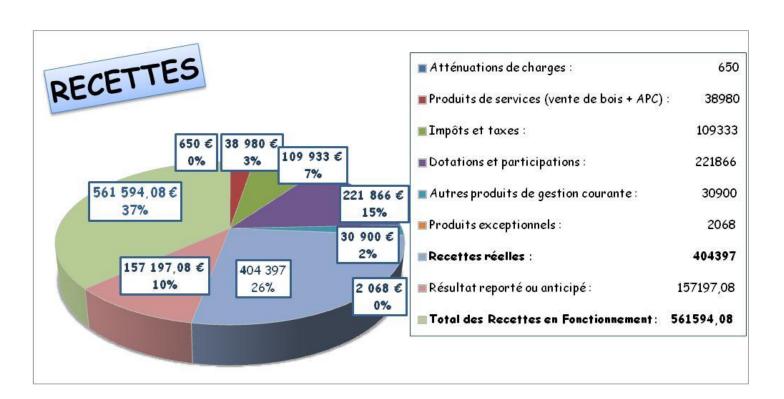




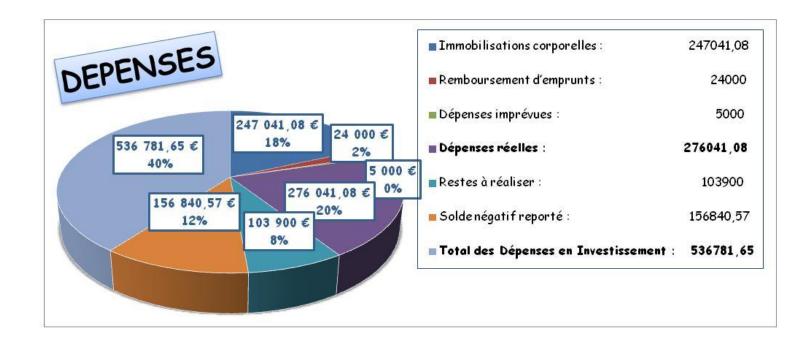
Marie Hélène MORITZ

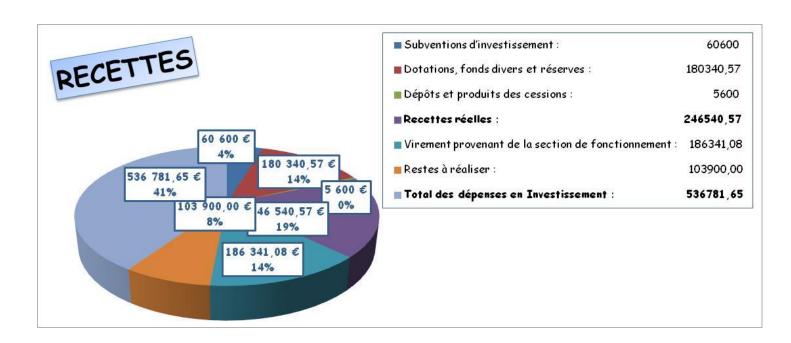
BUDGET 2022 Fonctionnement





BUDGET 2022 Investissement





Au cours de la séance du 7 Avril 2022, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes soit 35,73% pour la taxe foncière « bâti » et 41,62% sur le « non bâti ».

Il est important de maîtriser les dépenses du fonctionnement pour apporter une part importante au financement de gros investissements prévus ou non.

Délibérations du Conseil Municipal

🖎 Ordre du jour du 17 Janvier 2022

- ✓ 145 : Convention avec Habitat 70 : Déneigement du parking des logements Habitat 70 de la Curtenay,
- ✓ 146 : Convention avec Habitat 70 : Nettoyage ders logements Habitat 70 de la Curtenay,
 - √ 147 : Demande de Subvention pour un stage Erasmus ne Belgique,
- ✓ 148 : Transfert de la compétence Gaz naturel véhicule (GNV) de la ville de Vesoul au SIED 70,
- ✓ 149 : Transfert de la compétence chaufferie bois et réseau de chaleur de la Commune de Gevigney et Mercey au SIED 70,
- ✓ 150 : Locations « bâtiment presbytère » : contrat de location par la commune à partir de 2022.

🖎 Ordre du jour du 14 Mars 2022

- ✓ 4-2022/03/007 : Programme de travaux ONF 2022-forêt indivise,
- ✓ 4-2022/03/008 : Demande de subvention Judo des Mille Etangs
- \checkmark 4-2022/03/009 : Demande de subvention de l'association de foot «ASMSB»,
- √ 4-2022/03/010 : Renouvellement de l'adhésion avec le CDG 54 et CDG 70
 pour le RGPD (Règlement Général de Protection des Données),
- √ 4-2022/03/011 : Convention avec le Parc National Régional des Ballons des Vosges pour le projet « Petit coin de biodiversité à partager ».

🖎 Ordre du jour du 07 Avril 2022

- \checkmark 012 : Subventions 2022,
- √ 013 : Vote des taxes 2022,
- ✓ 014 : ONF : Programme de travaux 2022,
- √ 015 : Compte de gestion Commune 2021,
- √ 016 : Compte administratif Commune 2021,
- √ 017 : Affectation du résultat commune au budget 2022,
- √ 018 : Budget primitif Commune 2022,
- √ 019 : CCME : Modification des statuts,
- √ 020 : CCME : Précision de l'intérêt communautaire de Malbouhans.

Petits Rappels

★ Maison France Services:

A votre service pour tous documents administratifs

Martine et Prisca

HAUT DU THEM – CHATEAU LAMBERT

⇒ HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Prisca et Martine vous accueillent ponctuellement :

- Du lundi au samedi de 8h30 à 11h 30.

Et sur RDV:

 Les lundis, mardis et vendredis de 13h30 à 16h30 et du temps de midi exceptionnellement.

Si après étude du dossier, un temps de réalisation estimée est trop





hautduthem@france-services.gouv.fr

Tel: 03.84.20.40.84

3, rue de la Vierge

70440 HAUT DU THEM - CHATEAU LAMBERT

⇒ SERVICES GRATUITS & ESPACE DE CONFIDENTIALITE

Les 2 agents d'accueil

- Vous écoutent et vous informent
- Vous accompagnent dans vos démarches
- Vous procurent les formulaires nécessaires
- Vous aident à remplir les dossiers
- Vous mettent en relation avec les opérateurs
- Vous guident dans les téléprocédures

Location Presbytère:

Dès le 1^{er} mars 2022, l'ancien Presbytère est loué à 100%. Cependant, 2 logements sont disponibles à la location :

- un rue de Libération
- un au-dessus de la Mairie

Pour plus de renseignements : contacter la mairie de Haut du Them-Château

Lambert: Tél: 03 84 20 40 84

Courriel: contact@mairiehautduthem.fr



Envie de passer une après-midi dans la bonne humeur!

N'hésitez pas à venir rejoindre les joueurs de cartes ou autres jeux de société tous les Jeudis à la Salle de Réunion de la Mairie de 14h à 18h et ainsi former de nouvelles équipes...

La Salle d'Activité reste à la disposition des joueurs qui pourront préparer boissons et autres douceurs...

A leur initiative ils ont décidés de ce retrouver tous les jeudis de l'année.

HORAIRES OFFICE DU TOURISME



Les 1000 étangs



HORAIRES DECHETTERIE: (Attention, dernier accès autorisé 10 minutes avant la fermeture)

TERNUAY: Lieudit du « Ruisseau Jannot aux Etroitures - 70270 Ternuay - 🕿 03 84 63 27 04

🖔 <u>Horaires d'été</u> : 1er Mars au 31 Octobre

Mardi & Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

🤄 <u>Horaires d'Hiver</u> : 1^{er} Novembre au 28/29 février

Mardi & Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

♥Veuillez-vous munir de votre carte

➡ MELISEY: rue du Cimetière - 70270 Melisey - 🕿 03 84 63 27 04

🤄 <u>Horaires d'été</u> : 1er Mars au 31 Octobre

Lundi :de 13h30 à 18h00

Mercredi, vendredi & samedi: de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

♦ Horaires d'Hiver : 1^{er} Novembre au 28/29 février

Lundi : de 13h30à 16h30

Mercredi, vendredi & samedi: de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

TRANSPORTS SCOLAIRES

RENTRÉE 2022/2023



INSCRIPTIONS A PARTIR DU 7 JUIN 2022

TRANSPORTS **SCOLAIRES**

RENTRÉE 2022/2023 MODE D'EMPLOI



1. L'INSCRIPTION OU LA RÉINSCRIPTION

Que ce soit pour une première demande de transport scolaire ou un renouvellement, il est obligatoire de faire une nouvelle demande en se connectant sur

www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport à partir du 7 juin 2022.

Il est conseillé de s'inscrire avant le 15 juillet 2022 afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de sentembre.

En cas de difficulté, un formulaire papier est à télécharger sur le site internet ou à demander



2. L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE

Votre dossier sera instruit par l'Unité Territoriale de votre département de résidence, selon le règlement régional des transports scolaires en vigueur.

Cette instruction déterminera la qualité « d'élève avant droit » de votre enfant, le mode de transport sur lequel il est affecté et son éligibilité ou non à la gratuité des transports scolaires.



3. LA RÉCEPTION ET L'UTILISATION DU TITRE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Une fois la demande validée : soit le titre de transport scolaire de votre enfant est envoyé par courner, directement au domicile du représentant de l'élève, soit ses droits aux transports sont réactivés à distance sur sa carte.

Attention, la carte de transport est valable plusieurs années, et sera renouvelée automatiquement à chaque changement de cycle scolaire (maternelle, élémentaire,

collège et lycée), veillez donc à la conserver soigneusement ! En cas de perte, le duplicata sera facturé 15 €.

À chaque montée dans le car, elle devra être présentée



Pour les élèves qui prennent le train, l'abonnement scolaire BFC est à conserver durant l'année scolaire en cours. À chaque montée dans le train, l'élève doit être muni de son titre

Le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté (hors agglomérations et Territoire de Belfort) organise et finance chaque jour les transports scolaires de plus de 128 000 élèves.





O CONSULTER MON DOSSIER EN UN CLIC:

Le suivi de votre dossier est à retrouver tout au long de l'année

Sur: www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport (Rubrique inscriptions et suivi de dossier en ligne de votre département.)

Via le flashcode disponible sur la carte de transport scolaire de l'élève.

Sa mise à jour est possible à tout moment, notamment pour bénéficier des alertes SMS en cas de perturbations sur le réseau.

En revanche, si la situation de votre enfant évolue en cours d'année (déménagement, changement d'établissement, changement de qualité...), il est obligatoire d'informer l'Unité Territoriale de votre département par mail ou courrier qui adaptera ses droits au transport en conséquence.



BOURGOGNE FRANCHE





Mairie France Services 3 rue de le Vierge 70440 Haut du Them-Château Lambert

Téléphone : 03 84 20 40 84

Email: contact@mairiehautduthem.fr



